



Proposition de session spéciale

L'éthique du *care* appliquée aux territoires de marge : un prisme de justice spatiale ?

Organisateurs

Corinne LUXEMBOURG, maîtresse de conférences, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette - HESAM Université
Laboratoire : Architecture, Milieu, Paysage (AMP), Paris
Mail : corinne.luxembourg@gmail.com

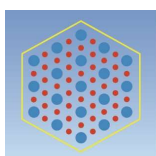
Nicolas LEBRUN, maître de conférences, Université d'Artois
Laboratoire : Discontinuités, Arras
Mail : nicolas.lebrun@univ-artois.fr

Mots clés

Care, justice spatiale, marge, territoire

Courte description de la session spéciale proposée

Les territoires de marges, de banlieue, comme de milieux ruraux, quelle qu'en soit l'échelle (de l'ilot au territoire institutionnel plus large) font peu l'objet de soin. La notion de soin et plus largement de *care* ouvre un champ d'analyse des territoires, des politiques territoriales mais aussi de la façon dont les premiers reçoivent les secondes. Rappelons la définition que Joan Tronto livre du *care* : « Au niveau le plus général, nous suggérons que le *care* soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-même et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » Elle distingue quatre phases du *care* : se soucier, prendre en charge, prendre soin et recevoir le soin qui correspondent à quatre éléments éthiques : l'attention, la responsabilité, la valorisation et l'acquisition de compétences, la réceptivité aux soins reçus. Le développement d'une question du soin des territoires tient également de la conscience d'une violence faite aux territoires de marges autant par les dispositifs institutionnels dont ils font l'objet que par les regards portés sur eux. Peut ainsi être mobilisée la notion de « continuum de violence » selon différentes temporalités : le temps long des institutions, le temps plus court des dispositifs de la politique de la ville, jusqu'à celle plus ponctuelle du discours politique et/ou médiatique...



Association
de Science Régionale
de Langue Française



SciencesPo
Rennes



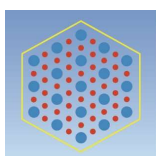
arènes
UMR 6051



La notion de continuum de violences est empruntée aux travaux féministes qui font état d'un continuum des violences envers les femmes, visant à rendre compte d'un large éventail d'actes sans les hiérarchiser. Il s'agit d'une part de mettre à jour un ensemble de dispositifs relevant d'un même ensemble de décisions, participant d'un rapport de domination, sans que certains ne prévalent sur d'autres au prétexte qu'ils seraient spatialement plus invasifs ; d'autre part de penser cet ensemble de dispositifs à la fois illustrant et générant des violences symboliques et sociales qui ont à voir avec le cadre politique induit par le patriarcat. Le continuum regroupe donc des actions de rappel à l'ordre quels qu'en soient les commanditaires et les exécutants. Enfin utiliser cette notion de continuum de violences à propos des territoires, permet de la rapprocher d'une lecture spatiale d'une intersectionnalité des rapports sociaux, dans laquelle les territoires sont et le produit des discriminations et un critère discriminant. Le continuum de violences est marqué par cette discrimination particulière qui est celle relevant d'une appartenance aux territoires de banlieue et par l'essentialisation des actions et des discours portés sur eux.

Références

- Charron H., Auclair I., 2016, Démarches méthodologiques et perspectives féministes, *Recherches féministes*, vol. 29 n°1, p. 1-8
- Depeau S., Ramadier T., 2011, *Se déplacer pour se situer*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Hancock C., 2008, Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres », *Annales de géographie*, vol. 660-661, no. 2-3, pp. 116-128.
- Kirszbaum T., 2015, Quand la discrimination territoriale occulte les discriminations ethnoraciales », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 1(1), pp. 17-20.
- Lefebvre H., 1974, *Production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- Lieber M., 2008, *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Luxembourg C., 2020, Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité, *Les cahiers de la LCD*, vol. 12, no. 1, pp. 51-65.
- Rodo De Zarate M., 2015, El acceso de la juventud al espacio público en Manresa. Una aproximación desde las geografías feministas de la interseccionalidad, *Scripta Nova*, vol. XIX, n° 504.
- Tronto J., 2009, *Un monde vulnérable : pour une politique du « care »*, Paris, La Découverte.
- Vinet E., 2017, Bilan d'un programme de recherche pour l'action et en actions dans le champ de la politique de la Ville, in E. Faure, E. Hernandez-Gonzalez, C. Luxembourg, *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Montreuil, Le Temps des Cerises, p. 243-261.



Association
de Science Régionale
de Langue Française



SciencesPo
Rennes



arènes
UMR 6051